

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FÉVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le cinq Février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en l'absence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN, et sous la présidence de Madame Nathalie GUIHOT.

DATE DE CONVOCAATION : 29 Janvier 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 22 – REPRESENTES : 7.

PRESENTS : Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, M. GUIET Stéphane, Mme GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLANTARD Thierry et PLUMELET Jean-Luc, Mme SCHLADT Rita et M. VIGNÉ Frédéric.

EXCUSES : M. BUF Jean-Michel (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*), M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), Mme GUILLAUME Marie-Hélène (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), Mme POYER Audrey (*pouvoir à M. PLUMELET Jean-Luc*), M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*) et Mme VIGNÉ Sandra (*pouvoir à M. VIGNÉ Frédéric*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme GUIHO Marie-France et M. MORMANN Cédric.

OBJET :	<i>Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le CEV – 2015 / 2017</i>
----------------	--

N° 2015 / 02 / 08

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association du CEV « Les copains d'abord » est un accueil de loisirs sans hébergement dont la vocation est de répondre à un besoin d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Vu la délibération du 24 Février 2011 par laquelle le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association,

Vu l'avis favorable de la Commission Éducation – Enfance – Jeunesse - Formation en date du 25 Novembre 2014,

Vu le rapport de présentation adressé à l'ensemble des conseillers à l'appui de leur convocation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Mr le Maire à signer une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association du CEV pour les années 2015 à 2017.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 9 Février 2015,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20150205-CM-2015-02-08- DE Date de télétransmission : 16/02/2015 Date de réception préfecture : 16/02/2015
--

